



CHARTE DU RALLYE BUZULZO 2026

- Le rallye est ouvert à tout type de voilier. Seul le RIPAM s'applique pour les participants.

1 - PROGRAMME.

- **Vendredi 3 juillet 2026, de 18 h 00 à 19 h 00**, maison de la mer, rue de Trozoul, port de Trébeurden.
- Inscriptions.
- Les animations seront affichées et accessibles par le groupe What's App qui sera créé.
- **Samedi 4 juillet 2026:**
- Briefing : 8 h 00 à la maison de la mer de Trébeurden.
- Sortie du port : 8h 30.
- Départ donné 5 mn après les départs de régates.
- Bateaux au mouillage le midi. Chaque bateau doit prévoir son pique-nique.
- 19 h 30 : proclamations des résultats à la maison de la mer.
- Pot et Barbecue offerts à suivre.

2 - INSTRUCTIONS GÉNÉRALES.

- Les participants au Rallye ne doivent pas gêner les voiliers qui régatent sur les différents parcours.
- Des indications de parcours seront distribuées aux participants du rallye lors de l'inscription.
- En cas de changement de port d'arrivée, les participants au rallye doivent prévenir l'organisation.

3 - COMMUNICATION RADIO.

- Une VHF en état de fonctionnement est obligatoire.

4 - DÉCISION DE PARTICIPER.

- Le skipper d'un bateau est seul responsable de son bateau et de son équipage.
Il lui incombe de participer ou non à l'étape de ralliement selon les conditions météo et son expérience.
- Par son inscription, le skipper décharge l'autorité organisatrice de toute responsabilité en cas de dommage (matériel ou corporel).
- En cas de décision d'un skipper de ne pas ou de ne plus participer à une étape de ralliement, il doit informer le comité de course sur le canal VHF dédié ou d'en informer un membre du comité d'organisation par téléphone.

5 - ASSURANCE.

- Le skipper/propriétaire du bateau atteste en signant l'inscription la validité d'une assurance responsabilité civile le concernant ainsi que les membres de son équipage.
- Le bateau quant à lui doit être assuré au minimum dans la zone de navigation pour les dommages causés à un tiers.

6 - INSCRIPTIONS.

- Les bateaux peuvent se préinscrire en ligne sur le site du Yacht-Club. (yachtclub-trebeurden.com - Manifestations - Buzulzo - inscriptions Hello Asso). ou le vendredi 03 juillet 2026 entre 17 h 00 et 19 h 00 à la maison de la mer à Trébeurden.
- Pour être considéré comme inscrit à l'épreuve, un bateau doit s'acquitter de toutes les exigences d'inscription et payer tous les droits.
- **L'inscription est remboursable en cas d'annulation par le comité d'organisation.**

7 - DROITS A PAYER.

- **Les droits sont de 40 € recouvrant :**
- La participation au rallye Buzulzo du samedi 4 juillet 2026.
- La gratuité du port de Trébeurden pour les nuits du 3 au 4 juillet et du 4 au 5 juillet 2026.
- Le pot de remise des prix du 4 juillet à la maison de la mer suivi d'un barbecue.

8 - ANIMATION.

- Outre la partie navigation, le comité d'organisation vous propose tout au long du parcours une partie animation.
- L'objectif est bien entendu de s'amuser, de favoriser la convivialité entre les participants, mais aussi de permettre d'établir un classement qui désignera le vainqueur du groupe Rallye à travers des animations que vous découvrirez le matin du rallye sur le site What's App de la Buzulzo (Flash Code disponible le samedi matin après le briefing).
- Chaque jeu donnera lieu à un classement par points.
- Les équipages ne participant pas à tel ou tel jeu obtiennent zéro point.
- Un classement du temps de parcours en temps compensé sera de plus pris en compte.
- Le vainqueur est celui qui obtient le plus de points.

HORAIRES DU PORT DE TRÉBEURDEN.

	Ouverture	Fermeture	Ouverture	Fermeture	Coef.
03/07/ 26	05 h 29	13 h 16	17 h 34	01 h32 (04/07)	72
04/07/26	06 h 03	13 h 51	18 h 08	02 h 08 (05/07)	78
13/07/26	05 h 10	12 h 48	17 h 18	02 h 49 (06/07)	81

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES.

- Il est attiré l'attention des participants sur le respect de la réglementation en vigueur dans les zones Natura 2000 traversées et les informations environnementales utiles aux plaisanciers sur le site www.protegeonslamer.bzh.
- Nous vous invitons à faire votre possible pour respecter et faire respecter à toute personne à bord les principes et les conseils de la « Charte du plaisancier éco-responsable » :
- **Avant le départ en mer.**
- J'évite les emballages plastiques à usage unique.
- Je privilégie les produits locaux, de saison, les emballages recyclables, les produits d'entretien respectueux du milieu naturel (labels Ecolabel, Ecocert...).

- Au port.

- j'utilise les équipements sanitaires à quai (WC, douche, vaisselle...) ainsi que la pompe d'aspiration pour la vidange de mes eaux noires, située sur le ponton des services.
- Mon bateau ne reste pas branché en permanence aux bornes électriques.

- En mer.

- Je trie mes déchets et les rapporte au port, y compris les mégots.
- Je les répartie dans les conteneurs de tri sélectifs disponibles dans les ports de plaisance.
- J'utilise les sacs « gestes propres » et cendriers de poche fournis par la capitainerie du port si besoin.
- Je respecte une distance de sécurité vis à vis des animaux marins en évitant de couper les trajectoires d'évolution.
- Je limite mes actions de pêche à ma consommation familiale et immédiate en respectant les réglementations (matériel, tailles, quantités, périodes, marquage...).

- Au mouillage.

- Je vérifie l'existence ou non de dispositions particulières (Réserves Naturelles, sites Natura 2000...) et ne débarque pas sur les îlots en période de reproduction.
- Je gère ma vitesse d'approche pour ne pas gêner les autres usagers et éviter la formation de vagues.
- Je privilégie les bouées et coffres d'amarrage.
- J'ancre dans les zones sableuses en évitant les herbiers.
- Je limite le niveau sonore à bord.
- J'évite de faire tourner le moteur.
- J'utilise si possible des toilettes équipées de bac à eaux noires et dans tous les cas pas à proximité des côtes.

- L'entretien du bateau.

- Je privilégie l'application d'antifouling minimisant l'impact sur le milieu marin.
- Je me renseigne sur les alternatives aux antifouling qui seraient adaptées à mon usage.
- J'effectue le carénage sur les aires dédiées comportant des installations de rétention et de traitement.
- Je me renseigne sur les bonnes pratiques de carénage (vent, tri des déchets, ...).
- Je ne rejette pas d'huile, de liquide de refroidissement ou d'hydrocarbure dans la mer (je m'équipe d'un kit d'absorbants utilisable en cas d'incidents, + pompe à main pour le ravitaillement en carburant + nable anti débordement...).
- J'évite de rincer mon bateau à l'eau douce.